DELIMBE
Abbaye de Bonport – 27340 PONT DE L'ARCHE
Tèl **02.35.23.27.62** – Fax 02.35.23.27.78
contact@delimbe.com

MICROGRANULATEUR
DISTRIBUTEUR PETITES GRAINES
SEMOIR PNEUMATIQUE ELECTRIQUE
DELIMBE T18

Nous vous remercions d'avoir choisi ce semoir pneumatique auquel nous avons accordé le souci constant de la qualité pour vous offrir un produit de tout premier ordre. Afin de tirer le meilleur profit de votre semoir DELIMBE T18 nous vous invitons à lire attentivement toutes les indications mentionnées dans cette notice.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Châssis acier peint en époxy peinture cuite au four.
Contenance de la cuve plastique : 300 litres.
Dimensions du distributeur :
670 mm de largeur, 900 mm de hauteur**,** 1100 mm de profondeur, poids 60 kgs.
Nombre de sorties de tuyaux : de 5 à 10 sorties.
Merci de bien vouloir nous consulter pour le nombre de sorties appropriées.
Débit réglable par vitesse du rotor commandé électriquement.
Tension d'alimentation : 12volts.
Puissance du moteur de ventilation : 140 Watts.
Turbine de ventilation actionnée par un moteur électrique.
Puissance du moteur de distribution : 70 Watts.

INSTALLATION-MONTAGE :

Le distributeur SEMOIR MICROGRANULATEUR DELIMBE T18 est étudié pour se placer au centre du déchaumeur. Positionner l'appareil de telle manière qu'il n'y ait aucun risque pour l'utilisateur de se blesser au moment du remplissage. Lors du montage de l'appareil sur l'outil porteur, prévoyez une protection (rambarde de sécurité).Une plate-forme doit être installée avec une rambarde main courante et un escalier d'accès afin de permettre le remplissage de la cuve en toute sécurité.
Prévoir un métal ajouré et anti-dérapant.
Quand le distributeur T18 est utilisé en microgranulateur (cannelure verte ou inox) sur un semoir, placer les tuyaux de descente sur le soc du semoir, souder un tube de diam.30mm sur chaque soc. Quand le microgranulateur T18 est utilisé en semoir petites graines, placez les éclateurs de telle façon que la graine tombe derrière les socs du déchaumeur et avant le rouleau.
Les petites graines seront recouvertes par les projections du rouleau. Les éclateurs peuvent être placés entre 30 et 90 cm d'intervalle et à 30-40cm hauteur de sol.
S'il n'est pas possible de fixer les éclateurs sur le châssis du rouleau, confectionnez un support. Le montage des tuyaux doit être le plus court possible. Fixez les tuyaux de façon à éviter les contre-pentes et les coudes.

REGLES DE SECURITE :

Après voir fixé le DELIMBE T18, vérifiez la rigidité de l'ensemble et utilisez la totalité des points de fixation présents sur le châssis du DELIMBE.
Lors du montage, l'installateur doit veiller à prévoir un moyen d'accès à la trémie. Celui-ci peut-être une passerelle fixée sur le bâti. Celle-ci doit être accessible par un escalier dont les marches antidérapantes auront une profondeur comprise entre 28 et 35 cm.
La hauteur maximale de la première marche doit se situer entre 50 et 55 cm par rapport au sol (référence de la norme EN253).
La plate-forme horizontale supérieure doit être munie d'un garde-corps sur le pourtour avec une lisse de 1000 mm et une sous-lisse de 500 mm de hauteur.
Afin de prévenir tout accident éventuel, portez une protection respiratoire lors du remplissage de la trémie et de l'utilisation de l'appareil, ainsi que des vêtements adaptés aux produits chimiques.
Avant toute intervention débranchez l'appareil : débrancher les connections électriques et les connections hydrauliques.
Maintenez à distance (au moins 10m) toute personne durant le travail. Bien qu'il soit protégé, n'approchez pas du disque en rotation.
Le distributeur DELIMBE SEMOIR PETITES GRAINES T18 a été conçu pour être utilisé à l'arrière d'un tracteur. Pour les cas d'installation s'écartant des conditions prévues, consulter le constructeur.

BRANCHEMENT :

Conditions de raccordement électrique :
- Un faisceau électrique de 4m relié à un boitier de commande cabine sont fournis avec le distributeur.
- L'interrupteur (réf .1513 sur le schéma) sert à la mise en route de la distribution.
- L'interrupteur (réf.1512 sur le schéma) sert à la mise en route de la ventilation
- La molette graduée de 0 à 30 (réf.1511) sert au réglage de débit.

En bout de champ, arrêtez la distribution manuellement avec l'interrupteur de cabine n°1513 (laissez tourner la ventilation).
- Prévoir une alimentation sur une prise protégée avec un fusible **30 Ampères**.

-Brancher le fil cosse rouge à la borne positive (fil marron) et le fil bleu à la borne négative, attention en cas d'inversion de polarité vous risquez de griller le potentiomètre de réglage de débit qui serait alors hors service définitivement.
- vérifier que la ventilation tourne dans le bon sens (sens de la flèche).

UTILISATION :

Le distributeur DELIMBE MICROGRANULATEUR SEMOIR PETITES GRAINES T18 est conçu pour être utilisé à l'arrière d'un tracteur. Pour les cas d'installation s'écartant des conditions prévues, consulter le constructeur. Il peut être aussi utilisé sur n'importe quelle planteuse, semoir ou déchaumeur, il est important de conserver une pente de descente dans les tuyaux, éviter les contre-pentes…
Les microgranulés ou graines sont ventilées par un disque turbine qui tourne à grande vitesse.

- la mise en route et l'arrêt de l'appareil se font avec l'interrupteur N°1514 + témoin lumineux.
- Le réglage de débit se fait en tournant la molette N°1512 sur le boitier de commande cabine.
- La ventilation se fait avec l'interrupteur N°1513.

En bout de champ, arrêter la distribution manuellement avec l'interrupteur de cabine N°1514 mais laissez tourner la ventilation.

REGLAGE DU DEBIT :

- Le réglage du débit se fait avec une cannelure séparée pour chaque tuyau de descente, entrainée par un moteur électrique relié à un boitier électronique en cabine permettant également un réglage de 3 à 278kg/heure (pour un débit supérieur nous consulter).
- Le rotor est régulé électroniquement par un boitier cabine. Une graduation de 0 à 30 permet le réglage du débit de l'appareil. Un témoin lumineux indique la marche et l'arrêt du débit.
- L'appareil étant neuf, avant de remplir la trémie, vérifiez que le moteur tourne dans le bon sens (sens de la flèche). Un repère visuel est installé en bout d'arbre rotor.
- La cuve étant sous pression, utiliser l'appareil couvercle fermé.

VIDANGE DE LA CUVE : une trappe en bout de rotor est prévue pour vidanger.

STOCKAGE : à l'abri de l'ensemble de la machine et de son boitier de commande.

APRES CHAQUE UTILISATION : nettoyer entièrement votre machine eau/soufflette, attention aux différentes parties électriques et électroniques, vérifier bien qu'aucune semence (particulièrement pour les semences corrosives) ne reste dans votre machine : cuve et système de distribution, idem pour vos tuyaux et vos éclateurs.

CALCUL DU DEBIT :

Le tableau de réglage est donné à titre indicatif en débit/heure :
LARGEUR DE TRAVAIL X VITESSE DE L'OUTIL DE TRAVAIL DU SOL X DOSE/HECTARE

Avant tout semis, en raison de la variété de calibrages de produits, procédez à un étalonnage à la minute. Après avoir calculé le débit/heure, le diviser par 60minutes et vérifiez ainsi le débit/minute avant le départ.
Après une distance d'épandage de quelques dizaines de mètres, vérifiez que l'épandage est correct en largeur et en densité de semis.

REGLAGE :

Le T18 DELIMBE étant un appareil électrique, le débit doit se calculer par heure. Largeur de travail multipliée par vitesse d'avancement égal surface semée en une heure. Prendre la surface semée en une heure et multipliez par la dose/hectare. Prendre alors le tableau de réglage.
L'appareil DELIMBE T18 peut être équipé, soit en semoir petites graines cannelure jaune, soit en Microgranulateur cannelure verte ou pour le Ray-grass en cannelure rouge, la couleur de la cannelure est visible en bout de rotor ou par la trémie.

Pour changer la cannelure, côté palier, dégrafer le ressort, dévisser les deux boutons noirs, retirer le palier ainsi que la cannelure, la changer, repositionner la nouvelle cannelure en vérifiant bien son emboitement dans le moteur de distribution, remboiter l'ensemble en prenant soin de repositionner correctement les deux bavettes en caoutchouc, revisser les deux boutons, ragrafer le ressort.

T18 équipé en MICROGRANULATEUR – cannelure verte :
Exemple 1 : pour un semis de microgranulés densité 0.95, réglage petite cannelure verte 1ère vitesse. Pour un semoir 6 rangs, avec éléments semeurs espacés à 80cm, largeur de travail 4.80m dont la vitesse de semis est de 4 km/h. 4.80m x 4km/h = 1.92ha/heure. Dose souhaitée à l'hectare: 10kg.
Surface semée : 1.92ha x 10kg/ha = 19.2 kg/heure. Prendre le tableau, réglage 19.2 kg = numéro 11.
Exemple 2 : pour un semis de microgranulés densité 0.95, réglage petite cannelure verte 1ère vitesse. Pour un semoir 8 rangs, avec éléments semeurs espacés à 80cm, largeur de travail 6.40m dont la vitesse de semis est de 5 km/h : 6.40m x 5km/h = 3.20ha/heure. Dose souhaitée à l'hectare: 9kg.
Surface semée : 3.20ha x 9kg/ha = 28.8 kg/heure. Prendre le tableau, réglage 28.8 kg = numéro 13.
Exemple 3: pour un semis de microgranulés densité 0.95, réglage petite cannelure verte 1ère vitesse. Pour un semoir 8 rangs de tournesol avec éléments semeurs espacés à 45cm, largeur de travail 3.60m dont la vitesse de semis est de 5 km/h. 3.60m x 5km/h = 1.80ha/heure. Dose souhaitée à l'hectare: 9kg.
Surface semée : 1.80ha x 9kg/ha = 16.2 kg/heure. Prendre le tableau, réglage 16.2 kg = numéro 10.

T18 équipé en SEMOIR PETITES GRAINES – cannelure jaune :
Exemple 4: pour un semis de petites graines densité 0.65, réglage petite cannelure jaune 1ère vitesse. Pour un semis en moutarde sur un déchaumeur de 5mètres de large, à une vitesse de 7km/h pour un semis à 10kg/hectare. 5mètres de large x 7.000/heure = 35.000mètres carrées/heure. Dose souhaitée à l'hectare: 10kg.
Surface semée : 3.5ha x 10kg = 35kg/heure. Prendre le tableau de réglage à 35kg/heure en 6 sorties, soit le n° 16 sur la molette de réglage.
Exemple 5: pour un semis de petites graines densité 0.65, réglage petite cannelure jaune 1ère vitesse. Pour un semis en moutarde sur un déchaumeur de 6mètres de large, à une vitesse de 8km/h pour un semis à 12kg/hectare. 6mètres de large x 8.000/heure = 48.000mètres carrées/heure. Dose souhaitée à l'hectare: 12kg.
Surface semée : 4.80ha x 12kg = 57.6kg/heure. Prendre le tableau de réglage à 57.6kg/heure, soit le n°22 sur la molette de réglage.

DELIMBE T18 -Tableau de réglage pour microgranulés

Cannelure VERTE petit débit –moteur 40/60 tours –

N°4	5.31 Kg/heure			
N°5	7.44 Kg/heure			
N°6	8.50 Kg/heure			
N°7	9.72 Kg/heure			
N°8	11.96 Kg/heure			
N°9	14.27 Kg/heure			
N°10	17.43 Kg/heure			
N°11	20.40 Kg/heure			
N°12	23.99 Kg/heure			
N°13	29.44 Kg/heure			
N°14	32.87 Kg/heure			
N°15	37.79 Kg/heure			
N°16	39.85 Kg/heure			
N°17	43.93 Kg/heure			
N°18	47.73 Kg/heure			
N°19	50.44 Kg/heure			
N°20	52.02 Kg/heure			
N°21	53.13 Kg/heure			
N°22	53.97 Kg/heure			
N°23	54.55 Kg/heure			
N°24	56.45 Kg/heure			
N°25	57.56 Kg/heure			
N°26	59.22 Kg/heure			
N°27	60.32 Kg/heure			
N°28	63.76 Kg/heure			
N°29	64.20 Kg/heure			
N°30	65.86 Kg/heure			

Cannelure JAUNE moyen débit –moteur 40/60 tours –

N°4	6.64 Kg/heure			
N°5	7.08 Kg/heure			
N°6	7.97 Kg/heure			
N°7	9.74 Kg/heure			
N°8	11.51 Kg/heure			
N°9	13.28 Kg/heure			
N°10	15.94 Kg/heure			
N°11	18.60 Kg/heure			
N°12	22.14 Kg/heure			
N°13	25.68 Kg/heure			
N°14	29.22 Kg/heure			
N°15	33.65 Kg/heure			
N°16	37.19 Kg/heure			
N°17	40.73 Kg/heure			
N°18	45.16 Kg/heure			
N°19	48.70 Kg/heure			
N°20	52.24 Kg/heure			
N°21	55.79 Kg/heure			
N°22	58.44 Kg/heure			
N°23	61.10 Kg/heure			
N°24	63.75 Kg/heure			
N°25	68.18 Kg/heure			
N°26	70.84 Kg/heure			
N°27	76.15 Kg/heure			
N°28	79.69 Kg/heure			
N°29	84.12 Kg/heure			
N°30	89.43 Kg/heure			

Cannelure ROUGE gros débit –moteur 40/60 tours –RAYGRASS

N°4	15.50 Kg/heure			
N°5	19.92 Kg/heure			
N°6	24.35 Kg/heure			
N°7	28.77 Kg/heure			
N°8	33.21 Kg/heure			
N°9	37.63 Kg/heure			
N°10	42.06 Kg/heure			
N°11	46.49 Kg/heure			
N°12	50.92 Kg/heure			
N°13	54.79 Kg/heure			
N°14	58.66 Kg/heure			
N°15	62.53 Kg/heure			
N°16	66.41 Kg/heure			
N°17	70.28 Kg/heure			
N°18	74.16 Kg/heure			
N°19	77.48 Kg/heure			
N°20	80.80 Kg/heure			
N°21	84.12 Kg/heure			
N°22	87.44 Kg/heure			
N°23	90.76 Kg/heure			
N°24	94.08 Kg/heure			
N°25	97.40 Kg/heure			
N°26	100.72 Kg/heure			
N°27	104.04 Kg/heure			
N°28	107.36 Kg/heure			
N°29	110.68 Kg/heure			
N°30	114.00 Kg/heure			

Cannelure ROUGE gros débit –Céréales 1ère vitesse

N°4	26.56 Kg/heure	
N°5	30.99 Kg/heure	
N°6	38.74 Kg/heure	
N°7	43.16 Kg/heure	
N°8	48.70 Kg/heure	
N°9	58.66 Kg/heure	
N°10	69.73 Kg/heure	
N°11	79.69 Kg/heure	
N°12	90.76 Kg/heure	
N°13	101.83 Kg/heure	
N°14	112.90 Kg/heure	
N°15	123.97 Kg/heure	
N°16	133.93 Kg/heure	
N°17	145.00 Kg/heure	
N°18	156.07 Kg/heure	
N°19	166.00 Kg/heure	
N°20	174.88 Kg/heure	
N°21	184.85 Kg/heure	
N°22	193.70 Kg/heure	
N°23	199.24 Kg/heure	
N°24	212.52 Kg/heure	
N°25	221.37 Kg/heure	
N°26	230.23 Kg/heure	
N°27	237.98 Kg/heure	
N°28	236.87 Kg/heure	
N°29	251.26 Kg/heure	
N°30	257.90 Kg/heure	

Cannelure NOIRE très gros débit-Céréales 1ère vitesse

N°4	33.90 kg/heure
N°5	39.56 kg/heure
N°6	49.45 kg/heure
N°7	55.09 kg/heure
N°8	62.17 kg/heure
N°9	74.88 kg/heure
N°10	89.02 kg/heure
N°11	100.73 kg/heure
N°12	115.86 kg/heure
N°13	130.00 kg/heure
N°14	144.13 kg/heure
N°15	158.26 kg/heure
N°16	172.23 kg/heure
N°17	186.46 kg/heure
N°18	201.51 kg/heure
N°19	214.33 kg/heure
N°20	225.80 kg/heure
N°21	238.67 kg/heure
N°22	250.10 kg/heure
N°23	25.725 kg/heure
N°24	274.39 kg/heure
N°25	285.82 kg/heure
N°26	297.26 kg/heure
N°27	307.27 kg/heure
N°28	318.75 kg/heure
N°29	324.42 kg/heure
N°30	333.00 kg/heure

	Cannelure blanche très petit débit pour les petites graines (débit <3kg/ha)
	Cannelure verte petit débit Pour la moutarde, la luzerne, le trèfle…
	Cannelure jaune moyen débit pour la phacélie, le radis, le sarrasin…
	Cannelure rouge gros débit pour le ray-grass, le fétuque, l'avoine…
	Cannelure noire très gros débit pour la fèverole, le blé, le pois…

***Attention, nous ne pouvons garantir une homogénéité de semis lors d'utilisation de mélanges de graines présentant différentes granulométries, poids, taille et pourcentage.**

CALCUL DE DEBIT : le tableau de réglage est donné en débit/heure : largeur de travail choisie x vitesse de l'outil de travail x dose/hectare désirée :

Cannelure blanche très petit débit

Moteur 15/30 Tours

1ère vitesse		2ème vitesse	
N°4	0.80Kg/h	N°4	0.16Kg/h
N°5	0.99Kg/h	N°5	1.99Kg/h
N°6	1.16Kg/h	N°6	2.32Kg/h
N°7	1.34Kg/h	N°7	2.68Kg/h
N°8	1.52Kg/h	N°8	3.04Kg/h
N°9	1.70Kg/h	N°9	3.40Kg/h
N°10	1.88Kg/h	N°10	3.76Kg/h
N°11	2.06Kg/h	N°11	4.12Kg/h
N°12	2.24Kg/h	N°12	4.48Kg/h
N°13	2.42Kg/h	N°13	4.84Kg/h
N°14	2.60Kg/h	N°14	5.20Kg/h
N°15	2.78Kg/h	N°15	5.56Kg/h
N°16	2.96Kg/h	N°16	5.92Kg/h
N°17	3.14Kg/h	N°17	6.28Kg/h
N°18	3.32Kg/h	N°18	6.64Kg/h
N°19	3.50Kg/h	N°19	7.00Kg/h
N°20	3.68Kg/h	N°20	7.36Kg/h
N°21	3.86Kg/h	N°21	7.72Kg/h
N°22	4.04Kg/h	N°22	8.08Kg/h
N°23	4.22Kg/h	N°23	8.44Kg/h
N°24	4.40Kg/h	N°24	8.80Kg/h
N°25	4.58Kg/h	N°25	9.16Kg/h
N°26	4.76Kg/h	N°26	9.52Kg/h
N°27	4.94Kg/h	N°27	9.88Kg/h
N°28	5.12Kg/h	N°28	10.24Kg/h
N°29	5.30Kg/h	N°29	10.60Kg/h
N°30	5.48Kg/h	N°30	10.96Kg/h

Cannelure blanche très petit débit

Moteur 40/60 Tours

1ère vitesse		2ème vitesse	
N°4	2.13Kg/h	N°4	2.76Kg/h
N°5	2.42Kg/h	N°5	3.14Kg/h
N°6	2.71Kg/h	N°6	3.52Kg/h
N°7	3.01Kg/h	N°7	3.91Kg/h
N°8	3.31Kg/h	N°8	4.30Kg/h
N°9	3.61Kg/h	N°9	4.69Kg/h
N°10	3.91Kg/h	N°10	5.08Kg/h
N°11	4.21Kg/h	N°11	5.47Kg/h
N°12	4.51Kg/h	N°12	5.86Kg/h
N°13	4.82Kg/h	N°13	6.26Kg/h
N°14	5.13Kg/h	N°14	6.66Kg/h
N°15	5.23Kg/h	N°15	6.79Kg/h
N°16	5.54Kg/h	N°16	7.20Kg/h
N°17	5.85Kg/h	N°17	7.60Kg/h
N°18	6.16Kg/h	N°18	8.00Kg/h
N°19	6.47Kg/h	N°19	8.41Kg/h
N°20	6.78Kg/h	N°20	8.81Kg/h
N°21	7.09Kg/h	N°21	9.21Kg/h
N°22	7.40Kg/h	N°22	9.62Kg/h
N°23	7.72Kg/h	N°23	10.03Kg/h
N°24	8.05Kg/h	N°24	10.46Kg/h
N°25	8.38Kg/h	N°25	10.89Kg/h
N°26	8.72Kg/h	N°26	11.33Kg/h
N°27	9.56Kg/h	N°27	12.42Kg/h
N°28	9.90Kg/h	N°28	12.87Kg/h
N°29	10.58Kg/h	N°29	13.75Kg/h
N°30	11.07Kg/h	N°30	14.39Kg/h

SCHEMA DELIMBE T18 DELIMBE

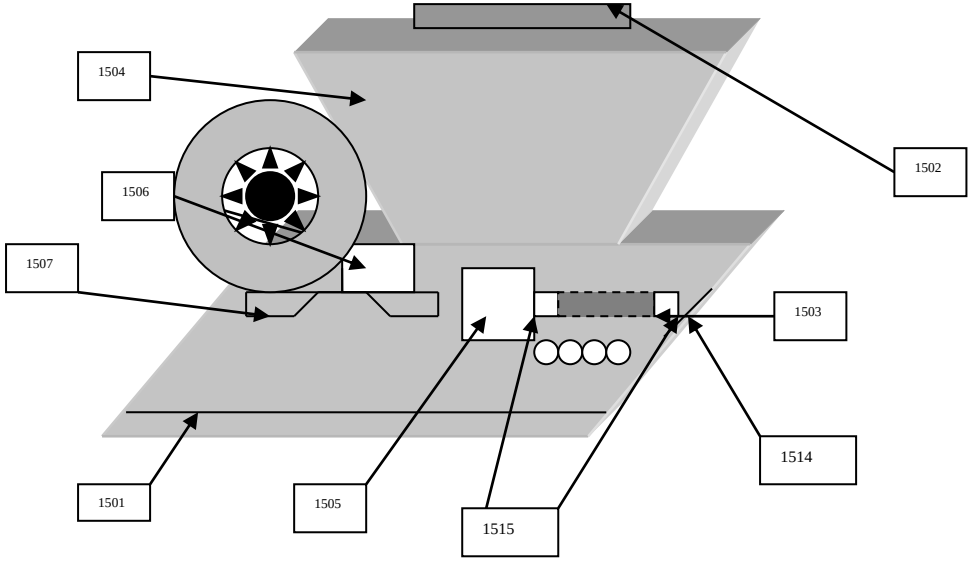

DECLARATION CE DE CONFORMITE

Le Constructeur : DELIMBE - F-27340 PONT DE L'ARCHE

Déclare que le matériel neuf : SEMOIR PNEUMATIQUE

Est conforme aux exigences essentielles de sécurité mentionnées dans la Directive européenne 2006/42CE par application des normes harmonisées

Fait à PONT DE L'ARCHE

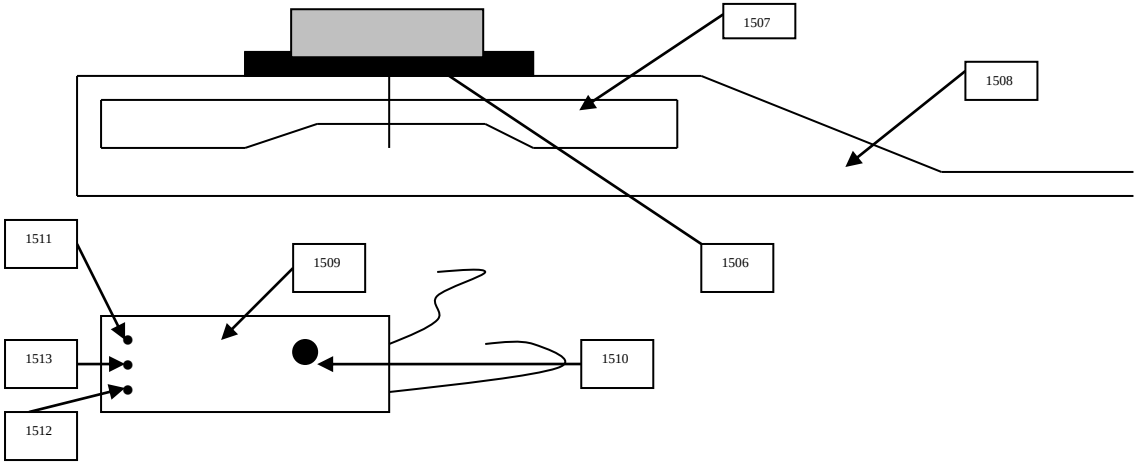

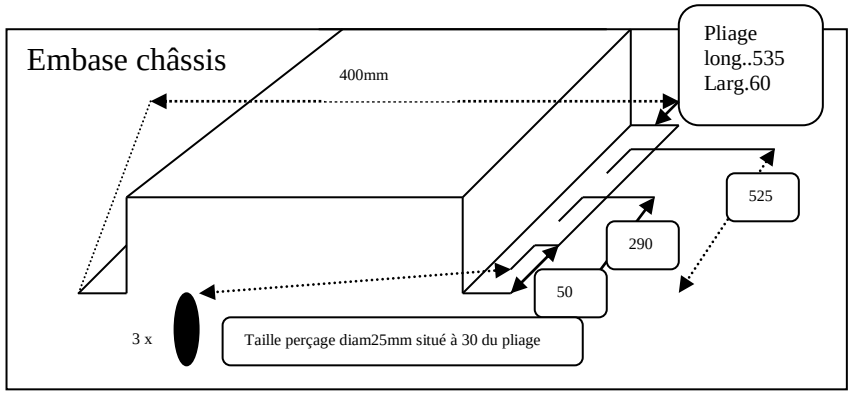

1501	châssis	1508	Carter de ventilation	
1502	couvercle	1509	boitier de commande cabine	
1503	cannelure	1510	molette de réglage de débit	
1504	cuve	1511	interrupteur marche/arrêt de ventilation	
1505	moteur électrique de distribution	1512	interrupteur marche/arrêt de distribution	
1506	moteur électrique de ventilation	1513	témoin lumineux vert	
1507	palier de ventilation	1514	trappe de vidange	

1515 Graisseurs
Un graissage journalier
léger est recommandé
pour assurer un bon entretien
du semoir T18.

Nous vous remercions d'avoir choisi le matériel DELIMBE et vous en souhaitons une bonne utilisation.

REMPLACEMENT DE LA CANNELURE DE DISTRIBUTION DU DELIMBE T18

Positionnement correct de la cannelure de distribution, des bavettes et du ressort

1) Déclipser le ressort : position originale ressort du bas :6H00
Position originale ressort du haut : 12H00

2) Le ressort relâche la pression des 2 bavettes caoutchouc sur la cannelure

3) Dévisser les 2 boutons moletés qui retiennent le palier graisseur

les deux boutons moletés, le palier graisseur de la cannelure et ses 2 rondelles

Tirer la cannelure du compartiment de distribution

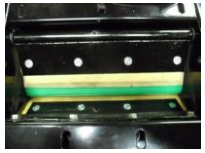

Le positionnement des bavettes est primordial pour la bonne distribution des graines.
Remplacer la cannelure en correspondance avec les tableaux de réglage,
repositionner le palier graisseur et ses rondelles, les boutons moletés et enfin le ressort.

DPA MECANIQUE PAR CAPTEUR DELIMBE

Avant toute mise en service de votre boitier de régulation avec capteur, merci de procéder au calcul de débit en vous reportant aux tableaux de réglages de votre appareil

1/ Grâce au potentiomètre gradué, fixez le débit **par heure** de votre appareil, comme indiqué ci-dessus.

2/ Mettez en route votre appareil, semis et ventilation et commencez à travailler en maintenant une **vitesse d'avancement constante.**

3/ Après plusieurs mètres de travail à vitesse constante, actionnez l'interrupteur **vitesse mémorisée**, le voyant vert doit s'allumer.

4/ En bout de champ, pour provisionner vos tuyaux en graines, utilisez l'interrupteur amorçage le temps nécessaire.

En cas de problème de semis, le voyant rouge s'allume, merci de faire alors les vérifications nécessaires.

POSITIONNEMENT DU CAPTEUR SUR LA ROUE DE TRAVAIL DU SOL :
Le capteur fourni avec le boitier de régulation doit être positionné sur une roue comportant au minimum un témoin (vis, etc..) permettant de calculer la vitesse d'avancement de l'outil, il doit être installé à 5mm de son témoin au minimum et 1cm au maximum, à chaque fois que le capteur passe devant son témoin **une lumière jaune** s'allume à son embase.